3e CORRECTION DU RHÔNE
SÉCURITÉ POUR LE FUTUR

rhone.vs
MAGAZINE D'INFORMATION SUR LA TROISIÈME CORRECTION DU RHÔNE

été
| 2019

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Les travaux de sécurisation du secteur de Viège ont révélé l'énorme potentiel que représente la 3e correction du Rhône en termes de paysage, loisirs, détente et mobilité. Le fleuve a par exemple été élargi de 30 mètres en amont de la Lonza, ce qui donne un aspect plus naturel et plus changeant au cours d'eau, avec des bancs de gravier et des jeux de transparence et de profondeur.

Auparavant abrupte, la digue présente désormais une pente douce qui permet de s'approcher du fleuve.

© Florian Bloesch

LA VOIE DU RHÔNE

UN MANDAT D'ÉTUDE PARALLÈLE POUR AMÉNAGER LES ESPACES PUBLICS SUR LES BERGES ET PERMETTRE DE RENOUER AVEC LE FLEUVE

La 3e correction du Rhône est une occasion formidable de réaménager les berges sur toute la longueur du fleuve. Elle offre la possibilité de repenser et de modeler un gigantesque espace pour le public, en y apportant de la qualité, de façon cohérente et coordonnée. C'est pourquoi les autorités cantonales ont lancé un concours d'idées, sous la forme d'un mandat d'étude parrallèle, s'adressant aux architectes, urbanistes, architectes paysagistes et biologistes.

Le chantier de la 3e correction est une occasion rare d'aménager l'ensemble des rives du fleuve, de revoir le paysage de la plaine, sans engendrer de coûts supplémentaires. Les changements qui vont être apportés déboucheront sur un nouvel usage des berges afin que la population tisse de nouvelles relations avec le Rhône.

Les candidats devront imaginer concrètement cette voie le long du Rhône et les loisirs qu'elle pourra permettre, sur un parcours destiné également à la détente et au repos. Les abords du Rhône de demain seront touristiques et ludiques.

Ouvert au niveau international en décembre 2018, le mandat d'étude parallèle s'achèvera à l'automne 2019. Ses promoteurs sont l'Office cantonal de la construction du Rhône (OCCR3) ainsi que le Service cantonal des bâtiments, monuments et archéologie (SBMA) et le canton de Vaud.

Les projets seront soumis à un collège d'experts composé des représentants des gouvernements et des services vaudois et valaisans concernés, ainsi que de professionnels renommés.

© abgottspon werlen architekten

La 3e correction du Rhône s'est dévoilée, notamment en gare de Viège, dans le cadre d'une exposition. Celle-ci avait pour thème la mesure prioritaire de Viège avec ses aspects sécuritaires mais aussi environnementaux et socio-économiques. La vue d'artiste ci-dessus esquisse un potentiel aménagement local des berges.

SOUS LA LOUPE

POINT DE LA SITUATION: DOSSIERS EN COURS ET TRAVAUX

La 3e correction du Rhône vise la sécurisation durable de la population et des biens face aux crues du fleuve. Ces travaux de protection s'échelonnent de Gletsch au Léman, sur une distance de 160 km. Les cantons du Valais et de Vaud collaborent à la réalisation de ce projet sur les deux rives du fleuve.

Pour sécuriser le Rhône, différents types de mesures sont appliquées.

Protection des personnes les plus menacées par des mesures ponctuelles (Mesures anticipées « **MA** » sur la carte ci-contre). Elles consistent au renforcement des digues, dans les secteurs où les risques sont élevés. En particulier pour les personnes qui habitent au pied de ces digues. Ce renforcement se réalise en enfonçant, sur toute la longueur, un rideau de poutrelles métalliques.

Protection des biens les plus précieux par des mesures plus globales (Mesures prioritaires « **MP** » sur la carte ci-contre et représentées par des cercles bleus). Elles concernent le delta du Rhône à son embouchure dans le Léman, les zones du Chablais, de Trient, de Martigny, de Sion-Vétroz, de Sierre-Chippis et de Niederwald-Münster. Ces projets sont en cours, en collaboration avec les communes. Ils servent à établir des dossiers pour la mise à l'enquête publique, dans l'idée de réaménager ces secteurs de manière complète. Non seulement pour éviter les ruptures de digue, mais aussi pour éviter les débordements. Il s'agira de donner plus de place au cours d'eau, en profondeur ou en largeur, afin de faire passer les crues en toute sécurité. A Viège, les travaux sont en cours.

En **gris/noir** sur la carte ci-contre, mesures déjà effectuées.

En **vert** sur la carte ci-contre, mesures en cours.

En **bleu** sur la carte ci-contre, mesures mises à l'enquête ou qui vont l'être. Les travaux vont débuter en 2019-2020.

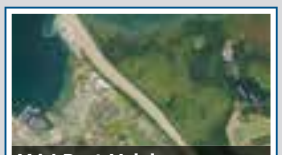

MA I Port-Valais
COÛT: 3 millions
CHANTIER: 1,5 km
DURÉE: six mois
ETAT: travaux terminés en juin 2016
230 personnes protégées
MÉTHODE: renforcement de digue avec paroi de béton de 6 m de profondeur en aval de la passerelle région Aqua Parc
OBJECTIF: sécurisation de la zone à bâtir et industrielle

MA I Illarsaz
COÛT: 1,5 million
CHANTIER: 300 m
DURÉE: cinq mois
ETAT: travaux terminés en mai 2016
40 personnes protégées
MÉTHODE: renforcement de digue avec paroi de métal de 12 m de profondeur
OBJECTIF: sécurisation de la zone à bâtir

MA I Collombey Raffinerie
COÛT: 4 millions
CHANTIER: 800 m
DURÉE: huit mois
ETAT: travaux de sécurisation terminés en décembre 2016, mesures nature prévues en 2019
65 personnes protégées
MÉTHODE: renforcement de digue avec paroi de métal de 9 m de profondeur
OBJECTIF: sécurisation du secteur raffinerie

MA I Massongex
COÛT: 4 millions
CHANTIER: 1 km
DURÉE: douze mois
ETAT: dossier d'enquête approuvé le 6 septembre 2018, travaux prévus été 2019
360 personnes menacées
MÉTHODE: renforcement de digue
OBJECTIF: sécurisation de la zone à bâtir et industrielle

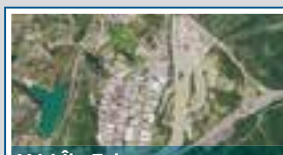

MA I Île Falcon
COÛT: 2 millions
CHANTIER: 1 km
DURÉE: 6 à 8 mois
ETAT: mise à l'enquête effectuée en juillet 2017, travaux prévus hiver 2019-2020
93 personnes menacées
MÉTHODE: renforcement de digue (épaulement, paroi de métal)
OBJECTIF: sécurisation de la zone à bâtir et industrielle

MA I Vouvry
COÛT: 5 millions
CHANTIER: 1,7 km
DURÉE: dix à douze mois
ETAT: travaux terminés en mai 2017
284 personnes protégées
MÉTHODE: renforcement de digue avec paroi de béton de 8 m de profondeur en amont de la Porte-du-Scex
OBJECTIF: sécurisation de la zone à bâtir et industrielle

MA II Extractions Collonges
COÛT: 2,5 millions
CHANTIER: 1 km
DURÉE: deux hivers pour extraire 60 000 m³
ETAT: travaux terminés en avril 2016
MÉTHODE: extractions pour abaissement du fond
OBJECTIF: sécurisation de la zone à bâtir

MA II Fully
COÛT: 3,3 millions
CHANTIER: 3,8 km
DURÉE: douze mois
ETAT: dossier d'enquête approuvé le 19 septembre 2018, travaux début 2019
MÉTHODE: palplanches (3.5 km)
OBJECTIF: sécurisation de la zone à bâtir

MA II Lizerne
COÛT: 30 millions
CHANTIER: 2 km
DURÉE: deux ans
ETAT: mise à l'enquête effectuée le 20 avril 2018
MÉTHODE: revitalisation embouchure et passage sous la Lizerne
OBJECTIF: sécurisation de la zone à bâtir et industrielle

MA I Aproz
COÛT: 7 millions
CHANTIER: 1,6 km
DURÉE: dix à douze mois
ETAT: travaux de sécurisation terminés, mesures nature prévues en 2019-2020
677 personnes seront protégées
MÉTHODE: renforcement de digue avec paroi de béton de 10 m de profondeur
OBJECTIF: sécurisation de la zone à bâtir et industrielle

MA II Ronquoz
COÛT: 6 millions
CHANTIER: 900 m
DURÉE: six mois
ETAT: mise à l'enquête effectuée en février 2017, travaux prévus en 2019-2020
MÉTHODE: palplanches
OBJECTIF: sécurisation de la zone à bâtir et industrielle

MP Delta
MP Chablais
MP Martigny
MP Sion-Vétroz
MP Sierre-Chippis

ACTU EN IMAGES

TRAVAUX EN COURS | DERNIERS TRAVAUX

FULLY

Fully: les travaux de sécurisation en rive droite du fleuve, entre le pont de Branson et le pont de Charrat, ont démarré en avril 2019. Ils supprimeront le risque de rupture de digue et protégeront plus de 500 personnes directement menacées. (Vues depuis le chemin de Provence à Fully)

© R3

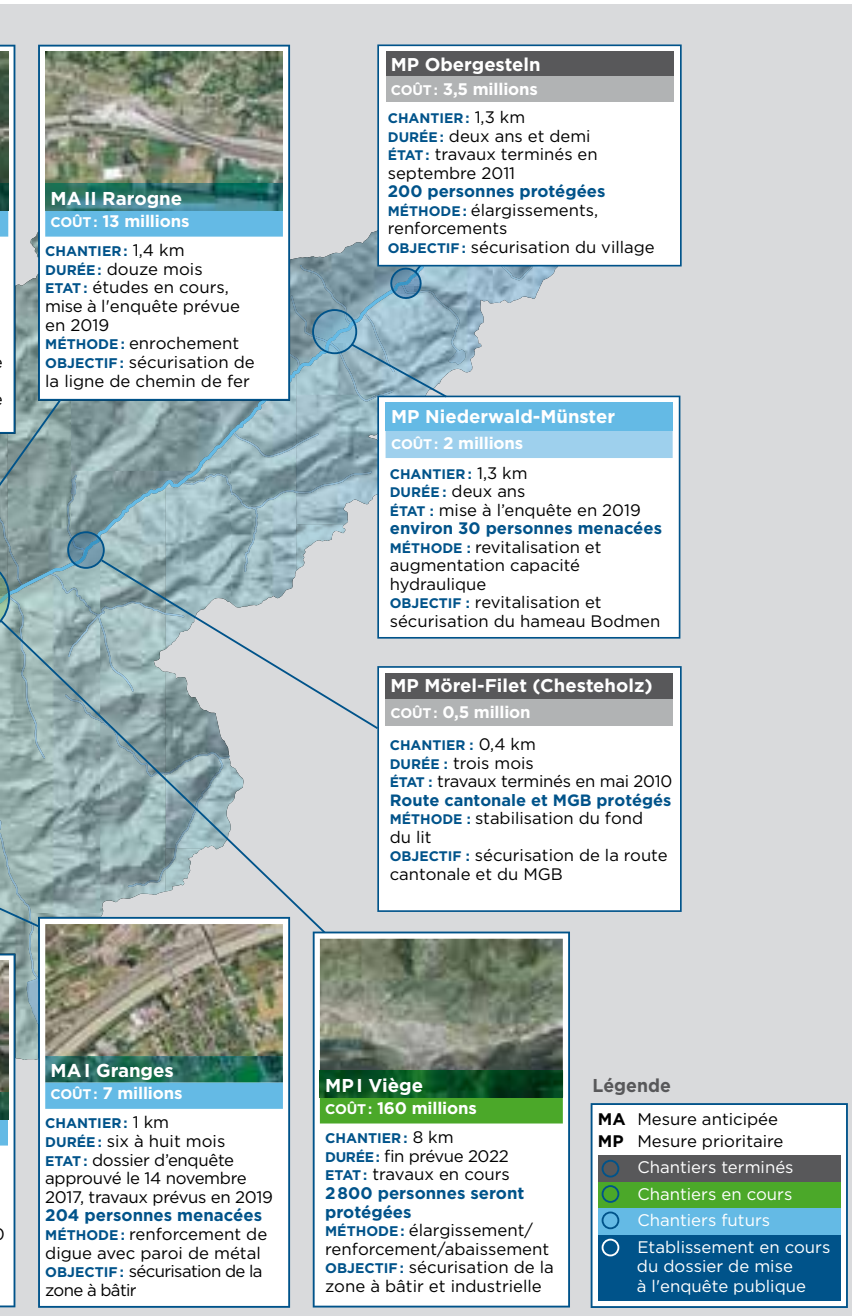

REGARD
JACQUES MELLY

Jacques Melly
Conseiller d'Etat
Chef du Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)

Le Conseil d'Etat a fixé la 3e correction du Rhône comme priorité gouvernementale. Il s'engage pour réaliser rapidement les travaux. Plusieurs succès d'étapes ont été enregistrés ces dernières années, avec en point de mire l'octroi d'un crédit-cadre fédéral de plus de CHF 1 milliard qui sera soumis aux Chambres fédérales cet automne. Les détails avec Jacques Melly, Conseiller d'Etat en charge du dossier.

Quelles sont les principales étapes organisationnelles que la 3e correction du Rhône a franchies depuis le choix de la variante d'aménagement du fleuve en 2016 ?
La première étape a été de mettre en place une structure capable de mener à bien une réalisation de cette envergure. Nous avons pour cela créé un Office cantonal de la construction du Rhône, l'OCCR3, entré officiellement en activité le 1er janvier 2017. Deuxièmement, le Conseil d'Etat a décidé d'engager du personnel pour renforcer la structure qui préexistait. Enfin, l'avancement rapide des travaux nécessite de traiter des demandes parfois contradictoires et de prendre des décisions rapidement. Cela requiert une pesée des intérêts. Le Conseil d'Etat a donc décidé de mettre sur pied des commissions ad hoc, une pour chaque mesure prioritaire de la 3e correction du Rhône, rassemblant plusieurs membres du Gouvernement et les présidents des communes concernées.

Impossible de concevoir un tel projet sans se préoccuper des coûts…
Tout à fait. En ce sens, une étape importante a été franchie en novembre 2018 avec l'adoption, par le Grand Conseil valaisan, de la Loi sur le financement de la 3e correction du Rhône. Auparavant, le oui du peuple valaisan en 2015 avait permis de créer le fonds de financement nécessaire pour assurer la part du canton. La majeure partie du financement est toutefois assurée par la Confédération.

Les Chambres fédérales doivent d'ailleurs se prononcer prochainement à ce sujet…
Le Conseil fédéral a en effet soumis aux Chambres fédérales un projet d'arrêté pour l'octroi d'un crédit-cadre fédéral de CHF 1,022 milliard. Ce montant doit permettre de financer la deuxième étape des travaux entre 2020 et 2039, dont le coût est estimé à CHF 1,6 milliard, notamment à Viège, Sierre-Chippis, Sion, Martigny et dans le Chablais. Le financement de ces travaux offre la possibilité non seulement de sécuriser la plaine et ses habitants, d'éviter le blocage de zones à bâtir menacées par le danger élevé de crue, mais aussi d'offrir du travail à nos entreprises.

VOIR LA VIDÉO
» DÉCOUVREZ COMMENT A ÉTÉ DÉVIÉ LE COURS DU RHÔNE À BALTSCHIEDER POUR FAIRE DES TRAVAUX D'HIVER, AINSI QUE D'AUTRES SÉQUENCES SPECTACULAIRES AUTOUR DU FLEUVE.

Jacques Melly,
Conseiller d'Etat

VIÈGE

AVANT le début des travaux d'aménagement du fleuve. Depuis le pont de Lalden, vue de la berge nord du Rhône (rive droite), direction ouest, et de la zone industrielle.

APRÈS les travaux d'aménagement du fleuve. Toujours du même point de vue: le Rhône a été élargi. Les nouvelles digues, plus épaisses et robustes, vont se reboiser naturellement.

SION

LA « COMMISSION AD HOC R3 » : DIALOGUER POUR PROGRESSER

© R3 MM. Dubuis, Martinez

Philippe Varone
Président de Sion

La capitale valaisanne, lorsqu'il s'agit de faire avancer des dossiers de l'ampleur de celui de R3 qui touche plusieurs dicastères, met sur pied une « commission ad hoc ». Pour la 3e correction du Rhône, cette commission, élargie, se compose d'une part de responsables cantonaux du projet, et d'autre part de représentants municipaux concernés par ces travaux (voir encadré ci-dessous).

La commission ad hoc 3e correction du Rhône se réunit plusieurs fois par an. Le tour d'horizon des sujets qu'elle aborde avec le président de Sion, Philippe Varone.

Comment qualifiez-vous les réunions de cette commission ad hoc ?

- Il s'agit d'un véritable partenariat entre l'Etat et la Ville. Nous nous retrouvons autour d'une table ronde qui privilégie le dialogue à propos de cette 3e correction. Il y a là une volonté de cohésion qui permet de faire avancer un projet jugé important pour la Ville. Par exemple une volonté de rendre les abords du fleuve plus conviviaux en aménageant des berges esthétiques et accessibles.

Il n'y a pas que l'environnement urbain qui est concerné.

- Bien entendu, et nous discutons aussi beaucoup de cela. A terme, les environs du fleuve en amont de la ville vont être dévolus en particulier à l'agriculture et à la nature. La traversée de la ville, à l'image du projet « Sion-sur-Rhône » sera faite de quais, d'espaces de rencontre pour les gens. Quant à l'aval, du côté des Iles, il sera consacré aux loisirs et à la détente.

Les enjeux sont donc nombreux ?

- Oui, c'est l'avenir de la ville que l'on construit. Pour parvenir sans heurts à ces améliorations, à la fois qualitatives et sécuritaires, il est important de travailler avec des partenaires essentiels tels la Bourgeoisie et les entreprises. Il s'agit aussi, et je m'y emploie, de défendre l'agriculture en trouvant les mesures les plus efficaces pour la préserver, elle et les revenus qu'elle génère.

Plus personnellement, votre rapport au Rhône ?

- Il est fondamental. Non seulement pour le milieu viticole qui est le mien, mais aussi pour mes propres racines. Lorsque je voyage à l'étranger, je dis que je vis à côté de la source du Rhône. Et là, tout le monde voit où c'est.

COMPOSITION DE LA COMMISSION AD HOC ÉLARGIE POUR LA 3e CORRECTION DU RHÔNE

Ville de Sion
Présidence, conseillers municipaux, présidence de la Bourgeoisie. Dicastères de l'urbanisme, des finances. Ingénieur de la Ville, architecte conseil.

Canton
Responsables de la 3e correction (chef de l'office cantonal, ingénieur responsable).

BRÈVES

LES DERNIÈRES NOUVELLES DU RHÔNE AVEC SON INGÉNIEUR

© R3 MM. Dubuis, Martinez

Tony Arborino
Chef de l'Office cantonal de la construction du Rhône (OCCR3)

Quels sont les principaux travaux qui ont eu lieu en 2018 ?

- Nous avons poursuivi les travaux à Viège où nous réaménageons l'embouchure de la Vispa en l'élargissant. Il est assez rare de travailler simultanément sur deux cours d'eau aussi importants : la Vispa et le Rhône ont à peu près la même taille à Viège. Cela donnera quelque chose de très intéressant du point de vue de la morphologie alluviale.

  Sur la presqu'île qui se retrouvera à cette embouchure entre la Vispa et le Rhône, on aménagera un espace de loisirs et de détente. A l'aval de Baltschieder, nous avons élargi le fleuve. Pour ce faire, nous l'avions temporairement dévié, ce qui nous a permis d'assécher son lit et d'y poser des blocs destinés à protéger la berge qui longe les voies de chemin de fer.

Quels sont les travaux en cours et prévus ces prochains mois ?

- En plus des chantiers de Viège, nous terminons actuellement un renforcement de digue dans le cadre de la mesure anticipée de Fully. Durant l'été, des travaux similaires vont débuter à Massongex. Cet automne, des renforcements de digue débuteront également à Granges et à Sion sur le secteur des Ronquoz, et en hiver 2019-2020 à l'Ile Falcon à Sierre.

Quels sont les enjeux pour la conduite d'un tel projet ?

- C'est avant tout un travail d'équipe avec un défi principal qui est de résoudre les questions techniques en intégrant les aspects humains. On est amené à œuvrer sur des choses extrêmement pointues avec des ingénieurs, des écoles polytechniques, des modèles numériques. Et de l'autre côté, avec des gens sur le terrain, des propriétaires, des industriels, des représentants de communes, pour trouver des solutions, adapter le projet et construire quelque chose dont on a besoin aujourd'hui et qui corresponde à ce qu'on veut pour demain et après-demain. C'est à la fois la motivation et la difficulté, car tout cela doit se faire de manière rapide et durable, en intégrant et en coordonnant les attentes – parfois contradictoires – d'un très grand nombre de partenaires ainsi que les contraintes techniques, financières et légales sur une large échelle géographique et temporelle.

SUIVEZ

LA 3e CORRECTION DU RHÔNE

La 3e correction du Rhône doit prendre en compte tous les avis, le vôtre en particulier. C'est en cherchant des solutions communes que nous arriverons à atteindre des objectifs durables et satisfaisants. Pour participer à notre démarche :

- Faites-nous connaître votre opinion sur la manière dont vous percevez ce futur aménagement.
- Posez-nous vos questions.

DMTE - Office cantonal de la construction du Rhône (OCCR3), Tony Arborino – Bâtiment Mutua, 1951 Sion - rhone@admin.vs.ch - www.rhone3.ch

@rhone3valais **rhone3valais** **rhone3valais**

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS
Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)
Office cantonal de la construction du Rhône (OCCR3)
Departement für Mobilität, Raumentwicklung und Umwelt (DMRU)
Kantonales Amt Rhonewasserbau (KAR3)